

La **passion du métier** ne suffit pas.

Il nous faut **du temps** et **des moyens**.

*l'école pour tous,
une vraie valeur.*



SNUipp-FSU 81, 201 rue de Jarlard, 81000 ALBI, 05 63 38 44 34

Albi, le 05/03/2018

à Mme la Directrice Académique
des Services de l'Éducation Nationale du Tarn
69 avenue du Maréchal Foch
81013 Albi Cedex 9

Objet : écoles exclues de l'Éducation Prioritaire dans le Tarn

Madame la Directrice Académique,

La lutte contre les inégalités scolaires, intrinsèquement liées aux inégalités sociales, doit être un des objectifs assignés au système éducatif. Ces inégalités ne touchent pas que les écoles de REP/REP+, comme le sous-entend la mise en place des CP à 12.

Les écoles des villes d'Albi et de Castres ne font plus partie des zones d'éducation prioritaire depuis la rentrée 2015. Les quartiers de *Cantepau* à Albi et de *Laden* à Castres font pourtant partie des 30 quartiers les plus pauvres de France (dans ces deux quartiers, le taux de pauvreté est de 60% selon l'INSEE).

Nous vous demandons, Madame la DASEN, d'intervenir auprès du Ministère de l'Éducation Nationale afin d'obtenir le classement en REP ou REP + des écoles et des collèges oubliés en 2015 alors qu'ils relèvent des critères de l'éducation prioritaire.

Dans l'attente de ce classement, nous vous demandons d'appliquer dès cette carte scolaire toutes les mesures propres aux REP pour ces écoles en obtenant des moyens supplémentaires auprès du Ministère de l'Éducation Nationale.

Soyez assurée, Madame la Directrice Académique de notre attachement au Service Public de l'Éducation Nationale et au respect de ses personnels.

Pour le SNUipp-FSU 81,

Les co-secrétaires, Bérengère Bascoul et Mathieu Moles

